

Editeur responsable : Blondiaux Gérard  
Rue A. Farcy  
6534 Gozée

Trimestriel N°1 : Avril 2016  
Bureau de dépôt : 6280 GERPINNES

Belgique – België  
P.P.  
6280 GERPINNES  
P501391



# EDITORIAL

Chers Tatanes et amis marcheurs,

Nous voici à nouveau à l'aube d'une nouvelle année riche en événements festifs et folkloriques.

Lors de notre souper annuel, qui a compté plus de 160 convives, nous avons annoncé quelques activités pour renforcer notre trésorerie en vue de l'organisation du 150<sup>ème</sup> anniversaire de notre drapeau de la Jeunesse en 2018.

Nous voulons que cet événement reste à tout jamais gravé en nos mémoires, comme le 100<sup>ème</sup>, en 1968, le fut pour la plupart d'entre nous. Pour cela, il nous faudra beaucoup d'argent. Mais cet argent nous ne voulons pas le prendre dans la poche des tatanes ou marcheurs.

Nous mettrons donc sur pied 3 grands rendez-vous pour attirer un public « étranger » à nos activités traditionnelles.

Une balade moto, le 23 avril prochain, proposera un parcours de 216 km à travers nos belles vallées wallonnes. Les motards pourront s'inscrire entre 9h et 11h, recevront un petit déjeuner avant le départ et une collation à la mi-parcours.

La journée se terminera par un barbecue pour la modique somme de 10€ **ouvert à tous**.

Une marche « houblonneuse » courant septembre, calquée sur le même principe qu'une marche gourmande mais bières spéciales et leurs accompagnements composeront le menu.

La date sera communiquée dans le prochain périodique.

Une marche ADEPS, l'année prochaine. Impossible de l'organiser cette année car le calendrier était déjà fixé. Etant nouveau candidat, nous ne sommes pas prioritaires, nous avons donc renseigné 6 dates avec un ordre de priorité. L'ADEPS choisira en fonction des disponibilités de son calendrier.

Vous comprendrez que l'organisation de ces rendez-vous va demander beaucoup d'énergie. Nous aurons donc besoin de bénévoles. Si vous voulez être des nôtres, contactez un membre du comité.

Bien sûr Pentecôte et Sainte Adèle ne sont pas oubliées. Elles figurent comme une priorité sur notre agenda chargé. Notre corps d'office et notre comité mettent tout en œuvre pour qu'elles soient une réussite parfaite et un moment de dévotion et fraternité.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de Pentecôte en famille et avec vos amis. Profitez bien de ces jours de joie et d'amitié.

Vive Sainte Rolende,  
Vive Fromiée.

Le comité.

## **Pentecôte 2016 : Programme**

### **Vendredi 13 mai 2016**

18 h 00 : Distribution des costumes par les officiers respectifs.

### **Dimanche 15 mai 2016**

14 h.00 : Appel à Fromiée.  
15 h 00 : Tour du village.  
16 h 15 : Prise du drapeau. (Eglise de Fromiée)  
16 h 30 : 1ère décharge en l'Honneur de Ste Rolende.  
Dépôt d'une gerbe au Monument aux Marcheurs  
Visite au cimetière.  
Décharges aux officiers.  
21 h 00 : Rentrée à la maison de village.  
Soirée animée par sono.

### **Lundi 16 mai 2016**

07 h 00 : Réveil.  
09 h 00 : Messe militaire (**Obligatoire pour tous les marcheurs**).  
10 h 15 : Rassemblement à Villers et départ vers le monument aux morts.  
11 h 40 : Arrivée de la Châsse à Villers et Rentrée.  
13 h 15 : Dîner à la salle de Fromiée.  
15 h 00 : Rassemblement, tour du village, décorations, discours, décharge.  
16 h 25 : Arrivée de la Châsse à Fromiée et Rentrée.  
Décharge, départ vers Sartia.  
17 h 15 : Arrivée à Sartia.  
18 h 30 : Rentrée Solennelle à Gerpennes.  
20 h 30 : Parade des Tambours-majors avec participation des batteries, des majors et de tous les officiers. (L'échevin du Folklore demande à chaque compagnie un effort de participation).

### **Mardi 17 mai 2016**

09 h 15 : Rassemblement à Gerpennes rue A. Mengeot 13. (Chez JP Bolle)  
09 h 45 : **Départ**  
Honneurs à Ste Rolende à l'église St Michel de Gerpennes.  
Visite aux notables.  
15 h 00 : Retour à la maison de village - Dîner.  
16 h 30 : Rassemblement des marcheurs à la maison de village.  
17 h 00 : Remise du drapeau à l'église.  
Visite aux officiers et inviteurs.  
23 h 30 : Retraite aux flambeaux.  
24 h 00 : Cassage du verre.

### **Mercredi 18 mai 2016**

10 h 00: Remise des costumes.  
Remise en ordre.

## **Renseignements : Tailles des costumes et décorations**

Si vous êtes enfant ou si vous n'avez pas bien été servi l'an dernier, vérifiez vos dimensions (tour de tête, longueur des manches, carrure et taille) et communiquez-les à votre officier respectif. Pour les nouveaux, indiquez la taille de la veste (exemple taille 52, 54,...) et la hauteur totale (de la tête aux pieds).

**C'est le soldat qui doit appeler son officier, même si les mensurations étaient correctes.**

**Aucun costume ne sera réservé sans votre confirmation.**

**Remarque :** Si votre correspondant ne répond pas et si vous en avez la possibilité, laissez un message avec vos coordonnées. Cette personne vous rappellera dans les plus brefs délais.

***Ne tardez pas car les listes doivent être remises à votre Officier avant le 25 avril 2016 !!!!***

### **Prix des costumes :**

Sapeurs :	<b>51 €</b>
Voltigeurs :	<b>46 €</b>
Grenadiers	<b>46 €</b>
D.G. :	<b>60 €</b>

### **Adresses utiles :**

<b>Sapeurs</b>	: Dominique DEVILLE,	Rue du Bois d'Hymiée, 23 6280 Gerpennes 0476/27.23.55
<b>Voltigeurs</b>	: Ludovic GOFFINET	Rue de le Fontaine, 3B 6280 Gerpennes 0498/42.60.27
<b>Grenadiers</b>	: Thomas DECUYPER	Rue de Biesme, 8 6280 Gerpennes 0475/64.11.38
<b>Gendarmes</b>	: Gérard BLONDIAUX	Rue Auguste Farcy, 14 6534 Gozée 071/51.12.65 0477/58.15.72
<b>Dernière Guillite</b>	: Roger DETRY	Rue du Bois d'Hymiée, 1 6280 Gerpennes 0479/86.26.89

### **Pour les officiers, cantinières et infirmières :**

Dates d'essayages : **Du mardi 29 mars au jeudi 21 avril inclus**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h et le samedi, de 9h à 12h et de 13h à 15h.

**Remarques :**

Les chaussures **noires** et les pantalons **blancs** sont obligatoires, **baskets interdits**.

**Les marcheurs qui ne porteront pas une tenue conforme, seront exclus.**

Les personnes qui n'auront pas rentré leur costume le mercredi 18 mai 2016 avant 13h00 devront traiter avec le louageur (amende possible).

Il est demandé à chacun de respecter le folklore que nous représentons.

**La saison du carnaval est passée!!!**

Tout marcheur en état d'ivresse ou en tenue négligée sera exclu des rangs.

**Les tirs isolés sont interdits. Ceux qui braveraient cette interdiction, le feront sous leur entière responsabilité. Pas de couverture d'assurance.**



## Le Corps d'Office 2016

<u>Sergent sapeur</u>		: Deville Dominique
	Adjoint	: Herold-Struyven Thimothé
	Caporaux	: Tondus Michel, Fripiat Noël
	Cantinière	: Clause Céline
<u>Officier des Gendarmes</u>		: Blondiaux Gérard
	MDL Chefs	: Vandermeuse Didier
		: Goblet Olivier
		: Charlier Miguel
<u>Tambour major</u>		: Joris Jean-Pierre
	Adjoint	: Van De Vijver Romain
	Cantinière	: Cools Caroline
<u>Majors</u>	1	: Tondus Rémy
	2	: Bolle Jean-Pierre
	3	:
<u>Adjudants</u>	1	: Vanderwald Herman
	2	: Dantine Marc
<u>Officier des Voltigeurs</u>		: Goffinet Ludovic
	Sergents	: Detry Laurent et Van Mollem Julien
	Cantinière	: Daspremont Audrey
<u>Officier des Grenadiers</u>		: Decuyper Thomas
	Sergents	: Dantine Denis et Delloge Eric
	Cantinières	: Gerards Elodie
		: <b>Place vacante</b>
<u>Officier de la Dernière Guillite</u>		: Detry Roger
	Sergent	: Toussaint Jacques
	Cantinière	: <b>Place vacante</b>
<u>Officiers Porte-Drapeau</u>	1	: Bolle Robin
	2	: Bolle Jordan
<u>Infirmières</u>	1	: Bouton Jessica
	2	: Thiry Aline

## Divers

### 1. Assemblée générale

Elle aura lieu le 12 avril 2016 à 20.00 heures à la maison de village de Fromiée.

Ordre du jour :

- Bilan du souper
- Rapport des commissaires aux comptes
- Préparation de la Pentecôte (listes, costumes, montage, démontage...)
- Devoirs des Officiers, des infirmières et des cantinières. (Rappel)
- Entretien monuments
- Divers

### 2. Information aux inviteurs de la marche

Il est bien connu de tous que notre préoccupation et en tout cas celle de votre adjudant, est de pouvoir vous communiquer un horaire fiable.

Dans ce but, nous demandons à tous ceux qui souhaitent inviter la compagnie, soit le dimanche ou le mardi, de se faire connaître au plus tard pour le 13 mai 2016 auprès de nos adjudants ou d'un membre du comité.

### 3. Corps d'office 2016-2017

Afin d'éviter toute contestation lors du prochain cassage de verre, les postes suivants seront libres cette année :

- 2<sup>ème</sup> Major
- Officier Voltigeurs
- Officier Grenadiers
- Cantinière Sapeurs
- Cantinière Voltigeurs
- 2<sup>ème</sup> Infirmière

Les autres places bénéficieront de la formule traditionnelle « *Honneur à l'ancien* ».

### 4. Composition du comité 2016

- |                   |   |                     |
|-------------------|---|---------------------|
| Secrétaire :      | - <b>Joris</b> Jean-Pierre<br>Rue de Châtelet 101 | 6280 Gerpennes      |
| Vice-secrétaire : | - <b>Cools</b> Caroline<br>Rue de Biesme, 10      | 6280 Gerpennes      |
| Trésorier :       | - <b>Dantinne</b> Marc<br>Rue H Tillemans, 63 6   | 200 Chatelineau     |
| Vice-Trésorier :  | - <b>Bolle</b> Jean-Pierre<br>Rue A. Mengeot 13   | 6280 Gerpennes      |
| Membres :         | - <b>Dantinne</b> Denis<br>Rue de Biesme 30 A     | 6280 Gerpennes      |
|                   | - <b>Vanderwald</b> Herman<br>Rue de Biesme, 16   | 6280 Gerpennes      |
|                   | - <b>Van Mollem</b> Julien<br>Rue Jette Faulx, 71 | 5651 Thy-le-Château |

## **5. Menus de Pentecôte**

Un repas de midi est prévu les lundi et mardi de Pentecôte. Il sera gratuit pour les marcheurs contre un ticket distribué par les infirmières. Il coûtera 10 € pour les accompagnants. Réservation souhaitée lors de la distribution des costumes.

*Au menu :*

<i>Lundi 16 mai 2016</i>	Potage de saison Rôti de veau archiduc( champignons crème) trio de légumes , purée soufflée au fromage
<i>Mardi 17 mai 2016</i>	Potage de saison Duo de pain de viande maison( volaille, porc et bœuf ) légumes gratinés

## **6. Places vacantes**

Deux places de cantinières sont vacantes.

- **Audrey Balon** nous a remis sa démission en tant que cantinière dernière guillette pour raison de santé.
- Suite à la demande de la majorité des grenadiers, une deuxième cantinière sera nommée au sein de ce peloton, devenu très nombreux, en guise d'essai pendant 2 années consécutives. Si le test est concluant, nous adapterons nos statuts pour reconnaître cette place au même titre que les autres.

## **7. Place 3<sup>e</sup> major**

Nous avons reçu une candidature pour le poste de 3<sup>e</sup> major.

Elle sera soumise pour approbation à la prochaine assemblée générale.

## **8. Naissances**

**Lucien**, né le 16/01/2016, fils de Sophie Poletto et Vincent Thiriar, sapeur.

Nous les félicitons pour cet heureux événement et leur souhaitons beaucoup de bonheur.

## **9. Décès**

**Blanche-Marie Bouton**, décédée le 06/01/2016.

Blanche-Marie et son fils Didier, grenadier, ont été les tous premiers à nous proposer un repas de midi les lundi et mardi de Pentecôte pour toute la compagnie. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.



## **10. Abonnements au bulletin trimestriel « Le marcheur de l'Entre-Sambre et Meuse »**

Nous attirons votre attention sur le fait que les abonnements au bulletin trimestriel doivent être pris auprès d'un membre du comité et non pas directement via l'association des marches.

Actuellement, bon nombre d'entre vous souscrivent un abonnement sur simple sollicitation de l'association. Vous devez savoir que la compagnie est directement intéressée financièrement par le nombre d'abonnements qu'elle souscrit à cette revue. A l'avenir, le comité s'engage à faire suivre au plus tôt le renouvellement des abonnements.

Il vous est loisible de vous abonner en versant la somme de 9 Euros sur le compte de la marche **BE65 0011 7324 4096** en mentionnant « *Abonnement 2016* »

## **11. Tenue du marcheur**

Le comité, avec l'aval de l'Assemblée Générale, a décidé que, lors des prestations officielles pendant les trois jours de Pentecôte, tout marcheur devra porter la tenue complète.

Les prestations officielles sont :

- Dimanche : de l'appel jusqu'au retour à la salle après la visite au cimetière.
- Lundi : toute la journée (excepté la descente au Sartia).
- Mardi : du début jusqu'à la sortie de la salle des combattants (après le verre du bourgmestre).

## **12. Location de fusils**

Suite aux différents griefs rencontrés lors des dernières sorties, le comité ne désire plus prendre à sa charge la responsabilité de la location des fusils.

Tout soldat, désirant en louer un, doit le faire de sa propre initiative et **sous sa responsabilité**.

Adresse utile pour louer un fusil/tromblon :

Laurent Stéphane,  
Rue de la quairelle, 3  
6200 Bouffioulx

071/39.15.65

0479/41.59.65

0495/32.64.91

## **13. Site internet – [www.fromiee.be](http://www.fromiee.be)**

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une nouvelle version du site a vu le jour.

Cette version est compatible avec votre Iphone ou tablette.

Bonne lecture.

## Fiche d'inscription

Nom :

Prénom :

N° + Adresse + CP + localité :

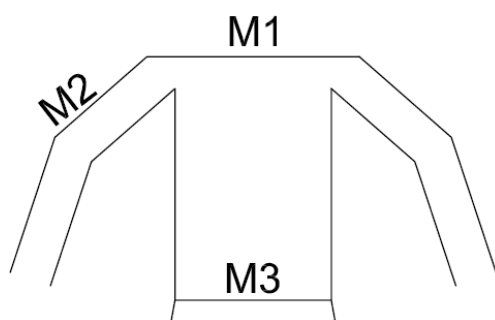
Tel. Fixe :

Gsm :

Email :

Mensurations :

- Taille totale :
- M1 (épaule à épaule) :
- M2 (coude pliée à 90°, longueur du poignet jusqu'au dessus de l'épaule sur l'extérieur du bras) :
- M3 (tour de ceinture) :
- Tour de tête :



La marche Royale Ste Rolende  
de Fromiée organise sa  
**1ère BALADE MOTO**  
le samedi  
23/04/2016



Départ entre 9h00 et 11h00 sur la place de Fromiée  
216 Km-allure libre-roadbook disponible  
7€ par moto / suppl. de 3€ pour les accompagnants  
Petit déjeuner offert + 1 boisson à la mi-parcours  
Assistance prévue en cas de panne ou sinistre

*Barbecue*

à partir de 15h00  
pour la modique somme de 10€  
(réservation au départ)